



Que puis-je faire face à cette lettre de relance ?

Par **isaced**, le **20/10/2010** à **14:47**

Bonjour,

mon véhicule a été cambriolé en février 2009 dans l'enceinte d'un garagiste avec vol de mon fusil de chasse se trouvant dans le véhicule !

j'ai déposé plainte bien entendu à la gendarmerie .

le garagiste ne voulant pas faire marcher son assurance, a décidé de remettre en état mon véhicule et que la facture affectée a celui-ci serait effacée du logiciel et viendrait en compensation de mon fusil volé !

Hors, aujourd'hui je reçois une lettre de relance de celui-ci 20 mois après me réclamant le solde de ma facture.

Quel est mon recours ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse

Par **mimi493**, le **20/10/2010** à **18:54**

Et vous n'avez fait aucune déclaration de vol à votre assurance ?

Vous avez un accord écrit du garagiste concernant l'indemnisation en nature ?